

Les bâtiments agricoles contemporains et la qualité architecturale

par Régis Ambroise
Chargé de mission « Paysage »
à la direction de l'Espace rural
et de la Forêt
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation, de la Pêche
et des Affaires rurales

Les bâtiments agricoles ont longtemps contribué à la constitution de l'identité de chaque région. Les plus beaux, les mieux conservés sont utilisés dans tous les documents de promotion. Le réseau Maisons Paysannes de France a d'ailleurs largement contribué à faire reconnaître et à défendre ce patrimoine façonné par les cultures, les usages, le travail des hommes et la nature du sol qu'ils travaillaient.

Aujourd'hui, plus de 10 millions de m² de toitures de bâtiments agricoles se construisent chaque année ce qui représente plus de 35 % des surfaces des constructions non résidentielles. La surface moyenne actuelle d'un bâtiment est de 470 m². Ces constructions, très souvent situées au milieu d'un territoire ouvert, ont un impact paysager particulièrement important qui nécessite d'engager une véritable réflexion sur leur implantation, leur qualité architecturale et paysagère. L'ampleur de cet enjeu demande que soient précisés les rapports entre les actions de protection du patrimoine et la recherche architecturale contemporaine.

Le passé : une école du projet

La société cherche à protéger les bâtiments agricoles et les maisons paysannes traditionnelles qui présentent une valeur identi-

taire forte, une valeur architecturale, symbolique, culturelle. Le retour sur l'histoire amène à comprendre que, très souvent, les bâtiments dont on considère qu'ils valent la peine d'être conservés, protégés, mis en valeur, ont été, à l'origine, le résultat d'un véritable projet architectural prenant en compte à la fois les aspects techniques, sociaux et culturels.

Georges Duby montre très bien comment les bâtiments agricoles et l'organisation même du paysage agricole des abbayes cisterciennes provenaient de choix techniques, définis par les meilleurs agronomes et architectes pour faciliter le développement de la production, et de choix formels également très précis destinés à signifier les valeurs mystiques qu'ils cherchaient à promouvoir.

Dans son ouvrage *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, le grand agronome français Olivier de Serres décrit déjà en 1600 les techniques de construction les plus modernes de son époque. Ses choix architecturaux conduisent à mettre en scène le rôle que les agriculteurs propriétaires devaient prendre dans la société.

Au 19^e siècle, de nombreux débats ont déjà lieu pour savoir si les bâtiments agricoles sont du ressort de l'artisan, de l'ingénieur ou de l'architecte. Concrètement, les bâtiments de cette époque qui constituent aujourd'hui notre patrimoine sont ceux qui ont le mieux su conjuguer la qualité architecturale et les logiques techniques pour permettre leur maintien en bon état. Ils reflètent souvent les influences entre les modèles architecturaux des maisons de plaisance aristocratiques et les nécessités fonctionnelles que les nouveaux propriétaires terriens cherchaient à combiner pour développer la production agricole et en même temps exprimer leur réussite sociale.

Sous Napoléon III, des primes d'honneur



D.R.

Bâtiment d'élevage dans le Cantal.

ont commencé à être attribuées aux meilleurs agriculteurs de chaque département français pour qu'ils servent de modèles à l'ensemble de la paysannerie. Des plans et des dessins de ces exploitations sont publiés dans des rapports réalisés par les ingénieurs généraux d'agronomie de l'époque. Ces documents présentent un grand intérêt : ils nous montrent que nous sommes les héritiers d'une organisation du territoire issue d'une véritable culture architecturale et paysagère agronomique. Celle-ci était fondée sur une connaissance fine des milieux, une utilisation savante des ressources naturelles locales favorisant une grande diversité de produc-

tions agricoles et de paysages, une éducation du regard fondée sur la reconnaissance d'une relation entre le beau et le bon.

Quels projets architecturaux en agriculture aujourd'hui ?

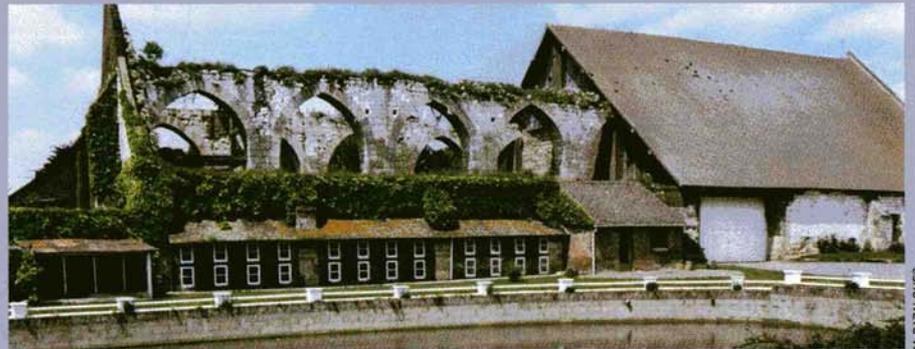
De ces quelques exemples, nous retiendrons que les bâtiments, les paysages agricoles que nous cherchons à protéger sont le résultat de **projets** qui ont su allier l'utilité et la beauté pour résoudre les problèmes de leur temps. En complément de la sauvegarde, de l'entretien, de la mise en valeur de ce patri-

Huit siècles après leur construction, les granges cisterciennes sont toujours debout

Un embrasement mystique suivit l'an mille faisant naître prieurés, abbayes et monastères. Les premiers grands ordres monastiques bâtisseurs furent celui des Bénédictins (ordre de Saint-Benoît) puis celui des Cisterciens (ordre de Cîteaux). Ce dernier fut fondé en 1098 dans le hameau de Cîteaux en Côte-d'Or, près de Dijon, sous l'impulsion de l'abbé Robert de Molesme, désireux de rétablir la règle de saint Benoît dans son austérité primitive. Les Cisterciens furent des défricheurs et développèrent l'agriculture, en particulier la vigne. Moines-commerçants et à l'occasion soldats, ils eurent des fonctions importantes d'encadrement des populations rurales et de développement des savoir-faire. Pour conserver les surplus, ils bâtirent sur leurs domaines près de leurs maisons mères de vastes granges dîmières pour assurer le « temporel » confortable de la communauté. Mi-silos, mi-forteresses, immenses coffres forts percés de rares ouvertures, elles étaient en particulier destinées à abriter la dîme (*decima pars*), l'impôt dont étaient redevables les paysans et qui représentait, comme son nom l'indique, le dixième des produits de la terre et de l'élevage. La prospérité des Cisterciens, malgré leurs vœux individuels de pauvreté, fut considérable. Dès 1151, il y avait déjà 500 abbayes cisterciennes, toutes affiliées à Cîteaux et quatre siècles plus tard l'ordre comptait 1800 monastères. Quelques vastes granges subsistent, par exemple à Foncalvi et à Pujols, toutes deux dépendant

de l'abbaye de Fontfroide dans les Corbières. Heurteauville, dans le parc naturel régional de Bretonne, en Normandie, dépendait de l'abbaye de Jumièges et à proximité, l'église de Saint-Wandrille est une ancienne grange dîmière à structure de bois.

Annick Stein



La grange du Grand Mesnil dans l'Oise, incorporée à une exploitation.

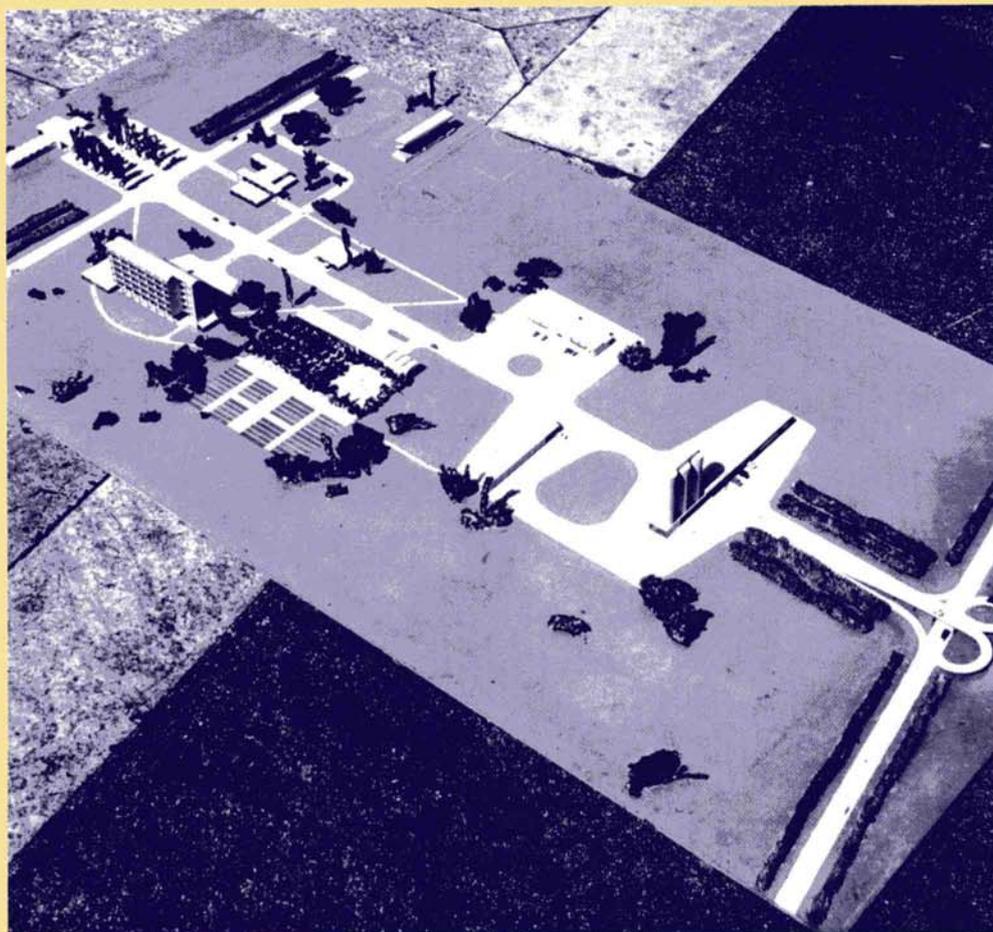


Ferme de la Borde dans l'Aube. Il s'agit de l'ancienne ferme des moines de Clairvaux.

moine, ce qu'il convient de protéger c'est l'idée de projet. L'enjeu actuel est d'arriver à répondre concrètement à la question : **comment créer une architecture agricole contemporaine de qualité capable de s'adapter intelligemment aux exigences de notre époque et qui ne soit ni nostalgique, ni simple décor ou cache-misère ?**

Le monde agricole ne peut rester en

marge des efforts engagés par d'autres corporations pour améliorer la qualité architecturale de leurs bâtiments et leur bonne insertion dans le paysage ; l'exigence de qualité est une exigence économique, culturelle et sociale. Pour atteindre cet objectif, des collaborations s'établissent avec des architectes, des paysagistes, des historiens, des constructeurs... Certains départements ont mis en



FCU 13 (2011) 61

La maquette du village coopératif distributeur des produits des fermes voisines.

La "ferme radieuse" et le "village radieux"

Le Corbusier, lui-même, s'est intéressé à l'aménagement de la campagne, bien que son «village radieux» n'ait jamais vu le jour. Heureusement, pourrait-on dire, car c'était tout le bâti rural que ce partisan de la modernité prévoyait de raser du fait d'une vision très négative du monde paysan : des maisons pourries, des agriculteurs aux pieds boueux...

C'est l'accès à la modernité de la ville qu'il propose aux paysans, les «libertés de l'homme de la ville» que ceux-ci réclament par la voix d'un certain Norbert Bézard, ouvrier agricole de la Sarthe en ouverture de ses écrits de 1933*.

«Corbusier, il faut nous donner la "Ferme radieuse", le

les animaux) et la grange, «monument de la ferme» domine. La circulation des marchandises est même prévue grâce à un rail au plafond pour libérer le sol et limiter l'effort.

Avec ce projet qui prévoyait aussi la disparition des maisons de villages pour des immeubles, c'eût été la ville à la campagne. Mais finalement, qu'en est-il des zones urbaines d'aujourd'hui ?

Sophie Dransart

*Le Corbusier, *La ville radieuse*, éd. Vincent, Fréal & Cie, 1933, réimpression en 1964.

Tous nos remerciements à Marc Verdier pour la documentation fournie, cf. «Les bâtiments agricoles : le besoin d'architecture» *Aménagement et nature*, n° 141, juin 2001, pp.107-116.

place des groupes de réflexion pour, ensemble, analyser les points de blocage, définir une politique locale adaptée aux enjeux de chaque territoire, éviter une trop grande disparité dans les réponses architecturales, trouver des correspondants techniques et financiers, se former.

Aujourd'hui, pour redonner aux agriculteurs le goût du projet architectural, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales organise, avec ses différents partenaires concernés, un recensement des meilleures réalisations architecturales en agriculture prenant en compte les enjeux du développement durable : économie des matières et énergies non renouvelables, limitation des pollutions, hygiène et qualité des produits, amélioration des conditions de travail, bien-être animal, qualité paysagère et architecturale du cadre de vie... Cet inventaire sera nourri des contributions de tous (cf. p. 15).

Nous avons hérité d'un patrimoine agricole bâti souvent sobre et de qualité, qui fait l'intérêt des paysages ruraux actuels. Des constructions agricoles fonctionnelles et économes doivent trouver leur place dans les paysages ruraux de demain et exprimer, par la beauté de leur aspect, la qualité du projet d'agriculture durable. ■

Les primes d'honneur

Entre 1857 et 1895, les primes d'honneur étaient décernées aux agriculteurs lauréats des concours agricoles régionaux. C'est l'ensemble du système d'exploitation, bien souvent à la pointe du développement technique, économique et social, qui était récompensé. Une monographie détaillée par département présentait ces réussites en en décrivant tous les aspects, historique, géographique et agricole.

Ainsi Louis Causse fut-il récompensé en 1872 pour son domaine de Massereau dans le Gard. Nous connaissons tout de sa propriété depuis son acquisition jusqu'à sa contenance actuelle, le type de culture mis en place sur chaque parcelle, le nombre de têtes de bétail, la quantité de production, le personnel employé, le matériel agricole utilisé, les techniques de fertilisation et les procédés culturaux mis en œuvre ainsi que les résultats financiers obtenus.

Nous savons que pour faire face à la sécheresse, Louis Causse a

établi « des drainages réguliers sur 6 ha et construit 2678 m d'aqueducs souterrains en pierres sèches, comme on avait l'habitude de les faire autrefois dans tout le Midi ».

Les bâtiments d'exploitation, quant à eux, sont divisés en 2 groupes distincts. La ferme de Massereau se compose d'une belle maison de maître entourée de jardins et prairies. À côté, on trouve 2 celliers très soignés, des écuries, une bergerie, des vastes hangars, des greniers de paille et des locaux pour les instruments et machines agricoles. Des bâtiments « construits ou profondément remaniés » par M. Causse, tout comme ceux de l'ancienne ferme de Cazelet : une étable pour les vaches « munie de cheminées d'appel pour le renouvellement de l'air », des fenils, des hangars destinés aux litières et une porcherie.

Sophie Dransart

Source : CD-Rom, « La terre récompensée ». Primes d'honneur, prix et médailles agricoles en France de 1857 à 1895 Educagri, (www.educagri.fr).

PL 4

